



KPMG S.A.
Siège social
Tour EQHO
2 Avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris la Défense Cedex
France

Téléphone : +33 (0)1 55 68 86 66
Télécopie : +33 (0)1 55 68 86 60
Site internet : www.kpmg.fr

ASSOCIATION DIOCESAINE DE LA ROCHELLE ET SAINTES

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2018
ASSOCIATION DIOCESAINE DE LA ROCHELLE ET SAINTES
7 place du Maréchal Foch - 17000 La Rochelle
Ce rapport contient 22 pages
Référence : MC-MVC



KPMG S.A.
Siège social
Tour EQHO
2 Avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris la Défense Cedex
France

Téléphone : +33 (0)1 55 68 86 66
Télécopie : +33 (0)1 55 68 86 60
Site internet : www.kpmg.fr

ASSOCIATION DIOCESAINE DE LA ROCHELLE ET SAINTES

Siège social : 7 place du Maréchal Foch - 17000 La Rochelle

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2018

Mesdames, Messieurs,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Conseil d'Administration, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'Association Diocésaine La Rochelle et Saintes relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur

le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

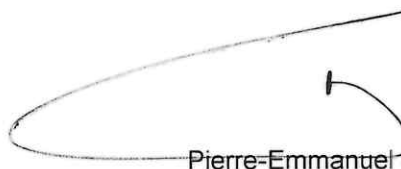
Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Lagord, le 29 juillet 2019

KPMG S.A.



Pierre-Emmanuel Sallé

ASSOCIATION DIOCESAINE

DE LA ROCHELLE ET SAINTES

=====

COMPTES DE L'EXERCICE 2018

Sommaire :

1. Compte de résultat	P. 2
2. Bilan	P. 4
3. Annexe	P. 6

Siège social : 7 place du Maréchal Foch – 17000 La Rochelle

=====

ASSOCIATION DIOCESAINE DE LA ROCHELLE ET SAINTES

COMPTE DE RESULTAT AU 31 DECEMBRE 2018 (en €)

		2 018	2 017	Variation 2018/17	
		Montant	Montant	En montant	En %
F O N C T I O N N E M E N T	Produits de la générosité des fidèles :				
	Denier de l'Eglise	1 436 584	1 458 491	-21 907	-2%
	Quêtes du dimanche	1 032 338	1 044 536	-12 199	-1%
	Casuels et quêtes Baptêmes-Mariages-Obsèques	1 365 223	1 480 034	-114 810	-8%
	Offrandes (cierges et troncs)	479 216	463 711	15 504	3%
	Dons aux paroisses et autres dons	259 452	303 811	-44 359	-15%
	SOUS-TOTAL I :	4 572 813	4 750 583	-177 770	-4%
	Produits des activités annexes				
	Participations aux activités pastorales (dont pèlerin.)	536 440	496 233	40 207	8%
	Participations aux activités d'accueil	129 668	242 263	-112 595	-46%
	Participations aux publications	124 116	126 203	-2 087	-2%
	Mise à disposition de locaux	166 720	174 649	-7 929	-5%
	Remboursements de charges	255 365	267 491	-12 127	-5%
	Reprise sur provisions	55 711	30 414	25 297	83%
	Autres produits	16 580	152 193	-135 613	-89%
	SOUS-TOTAL II :	1 284 600	1 489 447	-204 847	-14%
TOTAL DES PRODUITS DE FONCTIONNEMENT (A) :		5 857 413	6 240 030	-382 617	-6%
	Charges de fonctionnement :				
	Achats et approvisionnements	1 062 436	1 049 837	12 599	1%
	Charges externes	1 911 416	1 817 399	94 017	5%
	Impôts et taxes	178 021	181 059	-3 039	-2%
	Charges de personnel (Prêtres et Laics)	2 533 127	2 826 155	-293 028	-10%
	Dotations aux amortissements	578 686	555 859	22 827	4%
	Dotations aux provisions	86 832	168 370	-81 538	-48%
	Dotations versées	229 060	178 835	50 225	28%
	Autres charges courantes	268 027	193 346	74 682	39%
	TOTAL DES CHARGES DE FONCTIONNEMENT (B) :	6 847 605	6 970 859	-123 254	-2%
RESULTAT DE FONCTIONNEMENT (A-B) :		-990 192	-730 829	-259 363	-35%

ASSOCIATION DIOCESAINE DE LA ROCHELLE ET SAINTES

COMPTE DE RESULTAT AU 31 DECEMBRE 2018 (en €)

		2 018	2 017	Variation 2018/17	
		Montant	Montant	En montant	En %
F I N A N C I E R	Produits financiers :				
	Produits et intérêts de placement	212 149	244 620	-32 471	-13%
	Produits sur cessions de titre	8 021	205	7 816	3807%
	Reprises de provisions pour dépréciation de titre	898	0	898	-
	SOUS-TOTAL III :	221 068	244 825	-23 757	-10%
	Charges financières :				
	Intérêts versés et autres charges financières	22 303	30 425	-8 122	-27%
	Charges nettes sur cessions de placement	2 165	938	1 227	131%
	Dotations aux provisions pour dépréciation de titre	548 773	15 625	533 148	3412%
	SOUS-TOTAL IV :	573 241	46 988	526 253	1120%
RESULTAT FINANCIER (III - IV = C)		-352 172	197 837	-550 009	-278%
RESULTAT COURANT (= A-B + C)		-1 342 365	-532 992	-809 373	-152%
E X C E P T I O N N E L	Produits exceptionnels :				
	Legs et donations	883 464	396 590	486 874	123%
	Cessions d'immeubles	460 681	452 237	8 444	2%
	Produits exceptionnels de gestion	79 841	17 113	62 728	367%
	Reprise sur provisions	200 000	0	200 000	-
	Reprise sur fonds dédiés	104 934	97 867	7 067	7%
	SOUS-TOTAL V :	1 728 920	963 807	765 112	79%
	Charges exceptionnelles :				
	Valeurs nettes comptables des actifs cédés	8 362	261 401	-253 040	-97%
	Charges exceptionnelles de gestion	247 563	232 234	15 329	7%
	Dotations aux provisions	355 329	200 000	155 329	78%
	Dotations aux fonds dédiés	20 296	0	20 296	-
	SOUS-TOTAL VI :	631 550	693 635	-62 086	-9%
RESULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI = D)		1 097 370	270 172	827 198	306%
TOTAL GENERAL DES CHARGES :		8 052 395	7 711 482	340 913	4%
TOTAL GENERAL DES PRODUITS :		7 807 401	7 448 662	358 739	5%
RESULTAT DE L'EXERCICE (= A - B + C + D) :		-244 994	-262 820	17 826	7%

ASSOCIATION DIOCESAINE DE LA ROCHELLE ET SAINTES

BILAN AU 31 DECEMBRE 2018 (en €)

ACTIF		2 018			2 017
		Brut	Amorts Provisions	Net	Net
A C T I F I M M O B I L I S É	Immobilisations incorporelles :				
	Logiciels	11 709	11 709	0	0
	Immobilisations corporelles :				
	Terrains	746 885	0	746 885	746 885
	Constructions	6 673 336	2 898 048	3 775 287	3 980 642
	Autres immobilisations corporelles	958 843	620 282	338 561	278 962
	Immobilisations corporelles en cours	254 627	0	254 627	0
	<i>Sous total Immobilisations corporelles :</i>	<i>8 633 690</i>	<i>3 518 330</i>	<i>5 115 360</i>	<i>5 006 489</i>
	Immobilisations financières :				
	Parts sociales	676 129	22 008	654 121	625 466
	Apport avec droit de reprise	104 075	104 075	0	0
A C T I F C I R C U L A N T	Prêts	67 348		67 348	85 488
	Cautions locatives	8 731		8 731	6 451
	<i>Sous total Immobilisations financières :</i>	<i>856 283</i>	<i>126 083</i>	<i>730 200</i>	<i>717 405</i>
	TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ (I) :	9 501 682	3 656 122	5 845 560	5 723 894
	Créances :				
	Usagers et comptes rattachés	70 911		70 911	75 493
	Créances diverses	66 224		66 224	83 280
	Créances associations liées	686 396	686 396	0	0
	Produits à recevoir	57 094		57 094	45 332
	<i>Sous total Créances :</i>	<i>880 625</i>	<i>686 396</i>	<i>194 229</i>	<i>204 104</i>
	Placements (V.M.P. et Comptes à Terme)	5 452 628	668 939	4 783 689	6 106 027
	Disponibilités (dont livrets)	4 121 505		4 121 505	3 287 868
	<i>Sous total placements et disponibilités :</i>	<i>9 574 133</i>	<i>668 939</i>	<i>8 905 194</i>	<i>9 393 894</i>
	Charges constatées d'avance	42 474		42 474	56 919
	TOTAL ACTIF CIRCULANT (II) :	10 497 232	1 355 335	9 141 897	9 654 918
TOTAL GENERAL ACTIF (= I + II)		19 998 914	5 011 457	14 987 457	15 378 812

ASSOCIATION DIOCESAINE DE LA ROCHELLE ET SAINTES

BILAN AU 31 DECEMBRE 2018 (en €)

PASSIF		2 018	2 017
FONDS PROPRES	Fonds propres :		
	Fonds associatif (et legs immobiliers)	1 699 098	1 699 098
	Réserves	547 626	547 626
	Report à nouveau	8 522 419	8 785 319
	Résultat de l'exercice	-244 994	-262 820
	TOTAL FONDS PROPRES (I) :	10 524 149	10 769 222
FONDS DÉDIÉS - PROVISIONS	Fonds dédiés	69 564	154 202
	Provision pour litiges	592 878	437 549
	Provision IFC Laïcs	232 938	208 411
	Provision pour prêtres retirés	2 539 356	2 593 682
	TOTAL FONDS DÉDIÉS ET PROVISIONS (II) :	3 434 736	3 393 844
DETTES	Dettes financières :		
	Dépôts prêtres et laïcs	81 699	127 719
	Dépôts organismes liés	6 551	340 602
	TOTAL DETTES FINANCIERES (III) :	88 250	468 321
	Autres dettes :		
	Fournisseurs et comptes rattachés	211 164	149 047
	Personnel et comptes rattachés	218 656	101 424
	Organismes sociaux	222 257	240 864
	Organismes fiscaux	35 252	46 724
	Organismes liés	13 184	11 956
	Créditeurs divers	23 808	48 681
	Offrandes de Messes à célébrer	160 511	60 908
	Quêtes impérées à reverser	49 634	58 948
	TOTAL AUTRES DETTES (IV) :	934 465	718 552
	Produits constatés d'avance	5 857	28 873
	TOTAL PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE (V) :	5 857	28 873
TOTAL GENERAL PASSIF (= I+II+III+IV+V)		14 987 457	15 378 812

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS DE L'EXERCICE 2018 :

1. FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE	P. 7
2. PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES	P. 7
3. INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN	
3.1 <u>Actif</u>	
3.1.1 Tableau de variations des immobilisations brutes	P 10
3.1.2 Tableau de variations des amortissements et provisions	P 11
3.1.3 Tableau des créances	P 12
3.1.4 Tableau des valeurs de placements :	P 13
3.1.5 Charges constatées d'avance :	
3.2 <u>Passif</u>	
3.2.1 Tableau des variations des fonds propres	P 13
3.2.2 Provisions pour litiges	P 14
3.2.3 Tableau de suivi des fonds dédiés	
3.2.4 Tableau des legs reçus	P 15
3.2.5 Tableau des dettes	P 16
4. INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT	
4.1 Honoraires du commissaire aux comptes	P 17
4.2 Engagements financiers	
4.3 Effectifs	
4.4 Tableau emplois ressources	P.18

1. FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE :

Néant

2. PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES :

2.1 Règles et méthodes comptables :

Les comptes annuels ont été établis et présentés selon la réglementation française en vigueur, résultant des règlements du Comité de la Réglementation Comptable (CRC). L'association a arrêté ses comptes en respectant le règlement n°99-03 et ses règlements modificatifs, ainsi que ses adaptations et fondations conformément au règlement n°99-01. La comptabilité a été établie en référence au plan comptable annoté des associations diocésaines.

Les documents dénommés « Comptes de l'exercice 2018 » comprennent :

- Le bilan
- Le compte de résultat
- L'annexe.

Tous les chiffres sont exprimés en Euros, arrondis à l'Euro.

L'exercice a une durée de 12 mois, allant du 1/1/18 au 31/12/18.

2.2.1 Périmètre :

Les comptes annuels ont été établis en intégrant toutes les entités de l'association diocésaine, soit :

- 7 doyennés,
- 41 paroisses ou secteurs pastoraux
- 7 services paroissiaux,
- 3 entités spécifiques : Maison diocésaine de Saintes, centre Jean-Baptiste Souzy et domaine de Croix Gente,
- 32 services diocésains
- Évêché

Ainsi les comptes annuels sont le résultat de la compilation de 91 comptabilités.

Toutes les opérations internes (opérations réalisées entre établissements eux-mêmes) ont été éliminées.

2.2.2 Immobilisations corporelles :

Les immobilisations corporelles acquises avant l'année 2006 ne sont pas comptabilisées dans les comptes de l'association diocésaine et sont considérées comme totalement amorties.

Les immobilisations corporelles acquises depuis 2006 sont comptabilisées à leur coût d'acquisition constitué de :

- leur prix d'achat, y compris taxes non récupérables, après déduction des remises et rabais commerciaux et des escomptes de règlement,
- des coûts directement attribuables et engagés pour mettre ces actifs en état de fonctionner selon leur utilisation envisagée,
- le cas échéant, des coûts de démantèlement, d'enlèvement, et de restauration du site sur lequel elles sont situées.

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes, liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition des immobilisations corporelles, et sont comptabilisés en charges.

A la fin de leur période de dépréciation, la valeur résiduelle des immobilisations est nulle.
Le mode d'amortissement retenu est la méthode de l'amortissement linéaire.

La durée des amortissements est calculée en fonction de leur nature, de la manière suivante :

- Constructions : 15 à 25 ans
- Mobilier : 6 à 10 ans
- Agencement et installations générales : 10 ans
- Matériel de transport : 3 à 5 ans
- Matériel de bureau : 3 à 5 ans.

2.2.3 Immobilisations financières

Les titres de participation et les autres titres immobilisés sont inscrits à leur coût d'acquisition ou à leur valeur d'apport, incluant les frais engagés pour leur acquisition.

Une dépréciation est constituée lorsque la valeur d'utilité des titres est inférieure à leur valeur comptable.

2.2.4 Placements financiers :

Les valeurs mobilières de placement sont comptabilisées à leur valeur d'acquisition. Les frais et taxes liés à l'acquisition des titres constituent des charges de la période. Les plus ou moins-values de cession sont déterminées par ligne de titre, sur la base de la méthode FIFO.

Les moins-values latentes constatées sur les titres de même nature font l'objet d'une provision pour dépréciation. En revanche, conformément au principe de prudence, les plus-values latentes ne sont pas comptabilisées.

2.2.5 Créances :

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire de chacune d'entre elles est inférieure à la valeur comptable.

2.2.6 Modalités de comptabilisation des legs et fonds dédiés :

Les legs sans affectation spécifique sont comptabilisés en produits exceptionnels à l'issue de la réalisation des formalités administratives.

Dans un souci de respect des intentions des donateurs, les legs et donations affectés et non utilisés dans l'exercice, sont comptabilisés au compte « Fonds dédiés », au passif du bilan.

Les montants concernés sont repris en compte de résultat, à hauteur des dépenses relatives à l'affectation concernée, effectivement supportées dans l'exercice.

2.2.7 Contribution volontaire des bénévoles :

Les contributions volontaires en travail des bénévoles ainsi que les différentes contributions en biens et services n'ont fait l'objet d'aucun recensement ni valorisation.

2.2.8 Les indemnités de départ à la retraite :

Les accords d'entreprise du personnel laïc du diocèse de La Rochelle et Saintes, prévoient le versement d'une indemnité de fin de carrière égale à 1/4 de la rémunération mensuelle par année d'ancienneté jusqu'à 10 ans d'ancienneté puis 1/3 au-delà de 10 ans.

Le montant des droits acquis par les salariés est calculé en tenant compte d'un pourcentage de probabilité de présence dans l'association diocésaine à l'âge de la retraite soit 65 ans (fonction du taux de rotation des salariés et de la table de mortalité), d'un taux d'évolution des rémunérations et d'une actualisation.

- Engagement envers les prêtres retirés :

L'obligation de subvenir aux besoins des prêtres jusqu'à leur décès fait l'objet d'une provision spécifique.

Cette provision est constituée à partir du coût moyen annuel d'un prêtre retiré.

Une dotation est faite pour les prêtres, à compter de leur ordination et jusqu'à leur retraite (75 ans).

La dotation est ensuite reprise, à partir de 75 ans.

Ces dotations et reprises sont faites en fonction de l'espérance de vie des prêtres et de leur table de mortalité.

2.2.9 Commodats et baux :

Les commodats et baux divers dont bénéficie l'Association Diocésaine de La Rochelle et Saintes n'ont pas été comptabilisés, à défaut d'avoir une estimation précise de la valorisation des biens mis à disposition.

3. INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN :

3.1 ACTIF :

3.1.1 Tableau des variations des immobilisations :

ASSOCIATION DIOCESAINE DE LA ROCHELLE ET SAINTES				
TABLEAU DES VARIATIONS DES IMMOBILISATIONS BRUTES 2018 (en €)				
IMMOBILISATIONS	Début Exercice	Augmen- tations	Diminutions	Fin Exercice
Immobilisations incorporelles				
Logiciels	14 829	0	3 120	11 709
TOTAL I : IMMOBILISATIONS INCORPORELLES :	14 829	0	3 120	11 709
Immobilisations corporelles				
<u>Terrains :</u>				
Terrains nus	614 098	0	0	614 098
Terrains bâtis	132 787		0	132 787
<i>Sous total Terrains</i>	<i>746 885</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>746 885</i>
<u>Constructions :</u>				
Bâtiments - Edifices cultuels	531 613	8 850	0	540 464
Bâtiments - Presbytères et maisons d'habitation	2 388 912	37 899	0	2 426 811
Bâtiments - Locaux divers	1 712 752	228 316	0	1 941 068
Bâtiments - Maisons diocésaines	1 223 981	23 152	26 258	1 220 875
Bâtiments - Locaux du siège	219 001	0	0	219 001
<u>Constructions sur sol d'autrui :</u>				
Bâtiments - Presbytères et maisons d'habitation	91 991	0	0	91 991
Bâtiments - Locaux divers	233 126			233 126
<i>Sous total Constructions</i>	<i>6 401 375</i>	<i>298 218</i>	<i>26 258</i>	<i>6 673 336</i>
<u>Autres immobilisations corporelles :</u>				
Véhicules	41 732	16 232	0	57 964
Matériel de bureau	156 177	3 204	7 848	151 533
Autres matériels divers	288 168	94 432	15 403	367 196
Mobilier	352 943	29 208	0	382 151
<i>Sous total Autres immo.corporelles</i>	<i>839 020</i>	<i>143 075</i>	<i>23 252</i>	<i>958 843</i>
<u>Immobilisations corporelles en cours :</u>				
Constructions en cours	0	254 627	0	254 627
TOTAL II : IMMOBILISATIONS CORPORELLES :	7 987 280	695 920	49 509	8 633 690
Immobilisations financières :				
Parts de S.C.I. *	311 008	28 471		339 478
Parts Sociales organismes financiers	336 466	190	5	336 651
<i>Sous total Parts sociales</i>	<i>647 474</i>	<i>28 661</i>	<i>5</i>	<i>676 129</i>
Apport avec droit de reprise à DDEC	104 075			104 075
Prêts au clergé	36 988	8 931	20 282	25 637
Prêts au personnel	0	800	0	800
Autres prêts (dont 1% logement)	48 500	3 411	11 000	40 911
<i>Sous total Prêts</i>	<i>85 488</i>	<i>13 142</i>	<i>31 282</i>	<i>67 348</i>
Cautions locatives	6 451	2 280	0	8 731
TOTAL III : IMMOBILISATIONS FINANCIERES :	843 488	44 082	31 287	856 283
TOTAL GENERAL	8 845 597	740 002	83 917	9 501 682

* S.C.I. Moulin de La Côte = 22 008 € et S.C.I. La Rochelle et Saintes 289 000 € et Siloé 28 470.80€

3.1.2 Tableau des variations des amortissements :

ASSOCIATION DIOCESAINE DE LA ROCHELLE ET SAINTES				
TABLEAU DES VARIATIONS DES AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS 2018 (en €)				
IMMOBILISATIONS	Début Exercice	Dotations + virt PàP	Reprises - virt PàP	Fin Exercice
<u>Immobilisations incorporelles :</u>				
Logiciels	14 829	0	3 120	11 709
TOTAL I : AMORT. IMMO. INCORPORELLES :	14 829	0	3 120	11 709
<u>Immobilisations corporelles :</u>				
<i><u>Constructions :</u></i>				
Bâtiments - Edifices cultuels	186 970	50 962	0	237 931
Bâtiments - Presbytères et maisons d'habitation	950 612	166 743	0	1 117 356
Bâtiments - Locaux divers	397 455	150 465	0	547 920
Bâtiments - Maisons diocésaines	550 186	95 125	19 250	626 061
Bâtiments - Locaux du siège	99 925	10 530	0	110 455
<i><u>Constructions sur sol d'autrui :</u></i>				
Bâtiments - Presbytères et maisons d'habitation	63 405	7 589	0	70 995
Bâtiments - Locaux divers	172 181	15 150		187 331
<i>Sous total Constructions</i>	<i>2 420 734</i>	<i>496 564</i>	<i>19 250</i>	<i>2 898 048</i>
<i><u>Autres immobilisations corporelles :</u></i>				
Véhicules	30 152	5 465	0	35 616
Matériel de bureau	118 802	16 698	7 459	128 040
Autres matériels divers	165 325	33 437	14 438	184 323
Mobilier	245 779	26 524	0	272 303
<i>Sous total Autres immo.corporelles</i>	<i>560 057</i>	<i>82 122</i>	<i>21 898</i>	<i>620 282</i>
TOTAL II : AMORT. IMMO. CORPORELLES :	2 980 791	578 686	41 148	3 518 330
<u>Immobilisations financières :</u>				
Parts de S.C.I.	22 008	0		22 008
Apport avec droit de reprise à DDEC	104 075	0		104 075
TOTAL III : AMORT. IMMO. FINANCIERES :	126 083	0	0	126 083
TOTAL GENERAL :	3 121 703	578 686	44 268	3 656 122

3.1.3 Tableau des créances :

ASSOCIATION DIOCESAINE DE LA ROCHELLE ET SAINTES			
TABLEAU DES CREANCES 2018 (en €)			
CREANCES	Montant brut	A moins d'un an	A plus de 1 an
<u>Actif immobilisé</u>			
Titres de participations Organismes financiers	336 651	0	336 651
Parts de S.c.i.	339 478	0	339 478
<i>Sous total Parts Sociales</i>	<i>676 129</i>	<i>0</i>	<i>676 129</i>
Apport avec droit de reprise à DDEC	104 075	0	104 075
Prêts	67 348	18 137	49 211
Cautions locatives	8 731	0	8 731
TOTAL I : ACTIF IMMOBILISÉ :	856 283	18 137	838 146
<u>Actif circulant</u>			
Clients	70 911	70 911	
Personnel	7	7	
Organismes sociaux	300	300	
Organismes fiscaux	7 980	7 980	
Organismes liés	688 896	688 896	
Débiteurs divers	55 437	55 437	
Produits à recevoir	57 094	57 094	
TOTAL II : ACTIF CIRCULANT	880 625	880 625	0
<u>Charges constatées d'avance</u>	42 474	42 474	0
TOTAL GENERAL :	1 779 382	941 236	838 146

3.1.4 Tableau des placements

TABLEAU DES PLACEMENTS : VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT ET COMPTES A TERME A 31/12/2018									
PLACEMENTS FINANCIERS	Valeur d'achat	Dernier cours	Plus-value latente au	Moins-value latente au	- value Latente	repr.prov mv	- value Latente	ECART	
			31/12/18	31/12/18	2017 / titres présents au 31/12/2017	2017 / titres cédés en 2018	2017 / titres présents au 31/12/2018	2018 2017 reprise de Prov.	Compt Prov.
Parts sociales	336 650.64	336 650.64	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Compte titres - Actions	145 038.35	176 802.45	31 764.10	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Contrats de capitalisation	836 878.41	882 472.98	79 913.48	-34 318.91	-26 311.43	0.00	-26 311.43	0.00	8 007.48
Obligations	2 004 381.84	1 510 000.57	49 380.83	-543 762.10	-898.20	898.20	0.00	0.00	543 762.10
Opcvm - Sicav	563 059.14	599 415.03	38 358.39	-2 002.50	0.00	0.00	0.00	0.00	2 002.50
SCPI	1 903 270.23	2 153 673.29	339 258.27	-88 855.21	-93 854.71	0.00	-93 854.71	4 999.50	0.00
Monétaires-Trésorerie (CAT - DAT)	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00		
S/T Moyen Long terme :	5 789 278.61	5 659 014.96	538 675.07	-668 938.72	-121 064.34	898.20	-120 166.14	4 999.50	553 772.08
	-130 263.65		-130 263.65						
				variatio ⁿ globale	-547 874.38				
						898.20			-548 772.58
							-547 874.38		

Il convient d'ajouter les disponibilités (dont livrets) : 4 121 504 €, ainsi que les parts sociales : 336 650 € (Banque : CA 16 046€, CC 305 610€, CM 14 994€), soit un total général net de 9 910 783 €.

3.2 PASSIF :

3.2.1 Variation des fonds propres

ASSOCIATION DIOCESAINE DE LA ROCHELLE ET SAINTES			
TABLEAU DE VARIATION DES FONDS PROPRES (en €)			
Fonds propres au 31 décembre 2018		Fonds propres au 31 décembre 2017	
Fonds associatif	1 525 000	Fonds associatif	1 699 098
Réserves	721 724	Réserves	547 626
Report à nouveau	8 522 419	Report à nouveau	8 785 319
Résultat net de l'exercice	-244 994	Résultat net de l'exercice	-262 820
TOTAL	10 524 149	TOTAL	10 769 222
Résultat net de l'EXERCICE 2018 : -244 994			
Variatioⁿ globale fonds propres 2018/2017 : -245 074			

L'écart de 80€ correspond à l'entité Foi et Lumière de Marans non intégré en 2018 car sortie du périmètre d'addition

3.2.2 Provisions pour litiges

La provision concerne une contestation judiciaire des legs LARDY (237 549€) et BERGER (355 329€)

3.2.3 Tableau de suivi des fonds dédiés

ASSOCIATION DIOCESAINE DE LA ROCHELLE ET SAINTES					
TABLEAU DE SUIVI DES FONDS DÉDIÉS EN 2018 (en €)					
Ressources	Affectation	Fonds à engager au 01/01/2018	Engagement à réaliser sur fonds reçus en 2018	Utilisation en cours de l'exercice 2018	Fonds restants à engager au 31/12/2018
Dons manuels Doeil sur le Mignon	Rénovation orgue ND-LR	0	3 443		3 443
Dons manuels St Sauveur d'Aunis.	Cloche église de St sauveur d'Aunis	0	150		150
Dons manuels La grève sur le Mignon	Travaux		7 015		7 015
Dons manuels paroisse de Pont l'abbé	Travaux Pont l'abbé	2 855			2 855
Dons manuels St Eutrope en pays jonzacais	Sonorisation		3 505		3 505
Dons manuels Mission de La Mer	Péris en Mer	1 000		1 000	0
Legs MAR * (2009)	Paroisse de Tonnay Boutonne Entretien tombes et messes à dire	13 171		17	13 154
Legs CLE * (2009)	Installation vitraux à ND Royan	14 485			14 485
Legs PET * (appt St G.de Did.) (2009)	Paroisse de "St Georges de Didonne" (Royan Cote de Beauté)	102 400		102 400	0
Subvention travaux évêché -> Centre JBS	Travaux de rénovation 20 ans de JBS		6 183		6 183
Legs LAR * (2014)	Bibliothèque centre Souzy	20 291		1 517	18 774
Total fonds dédiés		154 202	20 296	104 934	69 564

3.2.4 Tableau des legs reçus

ASSOCIATION DIOCESAINE DE LA ROCHELLE ET SAINTES		
TABLEAU DES LEGS RECUS EN 2018 (en €)		
DONATEURS DU LEGS	Montant	AFFECTATION
<u>NON AFFECTES</u>		
DUR*	455	
COI*	53	
BRU*	84 494	
GIR *	31 167	
VIX*	48 754	
QUI*	133 820	
LEM*	14 939	
KIE*	18 625	
JOU*	803	
KER*	110 610	
BER*	355 329	
DER*	82 915	
PIC*	1 500	
TOTAL I : TOTAL DES LEGS NON AFFECTÉS :	883 464	
<u>AFFECTÉS</u>		
TOTAL II : TOTAL DES LEGS AFFECTÉS :	0	
TOTAL GENERAL :	883 464	

Les legs acceptés par le Conseil d'Administration sont comptabilisés au compte de résultat, au fur et à mesure de leur encaissement.

Dès l'acceptation par le Conseil d'Administration de l'Association Diocésaine, les legs sont mentionnés dans l'annexe des comptes annuels.

Ainsi, le montant des legs et donations de 2018 et antérieur ayant fait l'objet d'une acceptation par Conseil d'Administration en 2018 ou avant, et en attente d'encaissement, est de 679 469 €.

A titre d'information, le montant des legs et donations de 2018 et antérieur ayant fait l'objet d'une acceptation par Conseil d'Administration au 30 Juin 2019 est de 275 642 €.

3.2.5 Tableau des dettes

ASSOCIATION DIOCESAINE DE LA ROCHELLE ET SAINTES				
TABLEAU DES DETTES 2018 (en €)				
DETTE	Montant brut	A moins d'un an	+ de 1 An - de 5 ans	A plus de 5 ans
<u>Dettes financières</u>				
Dépôts prêtres et laïcs	81 699	81 699	0	0
Dépôts organismes liés *	6 551	6 551	0	0
TOTAL I : TOTAL DES DETTES FINANCIERES	88 250	88 250	0	0
<u>Autres dettes</u>				
Fournisseurs et comptes rattachés	211 164	211 164	0	0
Personnel et comptes rattachés	218 656	218 656	0	0
Organismes sociaux	222 257	222 257	0	0
Organismes fiscaux	35 252	35 252	0	0
Organismes liés	13 184	13 184	0	0
Créditeurs divers	23 808	23 808	0	0
Offrandes de Messes à célébrer	160 511	160 511	0	0
Quêtes impérées à reverser	49 634	49 634	0	0
TOTAL II : TOTAL DES AUTRES DETTES :	934 465	934 465	0	0
<u>Produits constatés d'avance</u>	5 857	5 857	0	0
TOTAL GENERAL :	1 028 572	1 028 572	0	0

* dont dépôt de garantie loyer Village de la vie 5000€ et caution reçue par 2 paroisses (1500€)

4. INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT :

4.1 Honoraires du Commissaire aux Comptes :

Le montant des honoraires du Commissaire aux comptes (cabinet KPMG) pour l'exercice 2018 s'élève à 19 200 €

4.2 Engagements financiers :

L'association diocésaine s'est engagée à avancer à l'Association Sainte Thérèse les montants nécessaires au remboursement d'un emprunt de 440 000 euros, contracté pour la réalisation d'un investissement immobilier à Rochefort, ainsi que tous les frais liés à cet immeuble. Les avances effectuées à ce titre s'élèvent au total à 686 396.37 euros, dont 60 920 euros pour l'exercice. Elles sont intégralement dépréciées, par prudence.

4.3 Effectifs :

ASSOCIATION DIOCESAINE DE LA ROCHELLE ET SAINTES		
PERSONNEL AU 31 DECEMBRE 2018		
	Effectif au 31/12/2018	E.T.P. au 31/12/2018
Personnel en mission pastorale :	15	12.7
Personnel administratif et de service dont :	15	12.9
- <i>En maisons diocésaines :</i>	02	02.0
- <i>Évêché :</i>	13	10.9
TOTAL laïcs salariés	30	25.6
TOTAL prêtres	88	
TOTAL GENERAL	118	

N.B.	Personnel en paroisse :	40	11.9
	TOTAL	70	37.5

4.5 Tableau emplois – ressources

ASSOCIATION DIOCESAINE DE LA ROCHELLE ET SAINTES			
TABLEAU EMPLOIS - RESSOURCES DE L'EXERCICE 2018			
POSTES	Produits Ressources	Charges Emplois	Soldes
<u>Produits de la générosité des fidèles (yc legs)</u>			
Denier de l'Eglise	1 436 584		
Traitement et charges des prêtres et séminaristes		962 079	
Salaires et charges des laïcs en pastorale		401 475	
<i>Sous Total</i>		1 363 555	
<u>Différence :</u>			73 030
Quêtes du dimanche	1 032 338		
Casuels et Offrandes	1 844 439		
Campagne ISF et dons divers	259 452		
Legs et donations	883 464		
<i>Sous Total</i>	4 019 693		
Salaires et charges du personnel administratif		1 169 572	
Autres charges de fonctionnement		3 241 880	
Dotations versées		229 060	
<i>Sous Total</i>		4 640 512	
<u>Différence :</u>			-620 819
<i>Solde / Générosité</i>	5 456 277	6 004 066	-547 789
<u>Autres produits de fonctionnement (Hors reprise sur provisions)</u>			
Contributions et participations aux activités (Hors reprise prov de fonct)	1 228 889		
Impôts et taxes		178 021	
Dotations aux amortissements		578 686	
Dotations aux provisions		86 832	
<i>Sous Total</i>		843 539	
<i>Solde / Activités</i>	1 228 889	843 539	385 350
<u>Divers</u>			
Reprise sur provision	55 711		
Produits financiers	221 068		
Cessions d'immeubles et prod.exception. de gest°	540 522		
Reprise sur provision exceptionnelle	200 000		
Reprise sur fonds dédiés	104 934		
<i>Sous Total</i>	1 122 235		
Charges financières		573 241	
Autres charges exceptionnelles		611 253	
Dotations aux fonds dédiés		20 296	
<i>Sous Total</i>		1 204 790	
<i>Solde / Divers</i>	1 122 235	1 204 790	-82 555
SOLDE GLOBAL	7 807 401	8 052 395	-244 994